



AUCAME
Caen Normandie



SCHÉMA DES MOBILITÉS

DOCUMENT N°2 – LA STRATÉGIE

Communauté de communes
Vallées de l'Orne et de l'Odon

Décembre 2022

SOMMAIRE

OBJECTIF 1 – DÉVELOPPER LES NOUVEAUX USAGES DE LA VOITURE POUR LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE **p.6**

OBJECTIF 2 – DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE PRATIQUE CYCLABLE **p.7**

OBJECTIF 3 – EXPÉRIMENTER DES INITIATIVES INNOVANTES DE MOBILITÉ **p.9**

OBJECTIF 4 – PROMOUVOIR ET SENSIBILISER À L'USAGE DES OFFRES DE MOBILITÉS EXISTANTES **p.10**

OBJECTIF 5 – DÉFINIR LA GOUVERNANCE DU SCHÉMA SUR LE TERRITOIRE **p.11**

SPATIALISATION DU SCHÉMA DES MOBILITÉS **p.12**

A partir du diagnostic et des deux ateliers réalisés avec des élus et acteurs du territoire, cette partie se concentre sur les réponses que la collectivité souhaite apporter aux enjeux identifiés comme prégnants pour le territoire en quête de changement. Ces réponses sont déclinées en objectifs, elles-mêmes déclinées en pistes d'action. Ces éléments constituent la stratégie du territoire en matière de décarbonation des mobilités quotidiennes.



Source: Social Web Studio

SCoT

PADD

- **Sécuriser les temps d'accès multimodaux des pôles du SCoT vers le centre de l'agglomération**
 - ❑ Structurer l'offre de transports en commun dans les pôles principaux et relais.
 - ❑ Organiser une offre souple et multimodale des déplacements vers l'agglomération.
 - ❑ Aménager les points de franchissements cyclables du périphérique pour permettre les liaisons vélo entre l'agglomération et le périurbain.
- **Développer les modes actifs pour les déplacements de proximité**
 - ❑ Aménager les espaces publics des pôles du périurbain et des centres-bourgs pour mieux accueillir les piétons et l'ensemble des personnes à mobilité réduite.
 - ❑ Développer autour des pôles principaux et relais des aménagements cyclables dans un rayon de 3 à 5 km permettant un accès quotidien aux établissements scolaires, commerces et services qui s'y trouvent et offrir une offre de stationnement adaptée.

SRADDET

Rapport

- Développer les transports en zones peu denses
- Privilégier les modes de déplacements doux
- Faciliter l'intermodalité dans les transports

PCAET

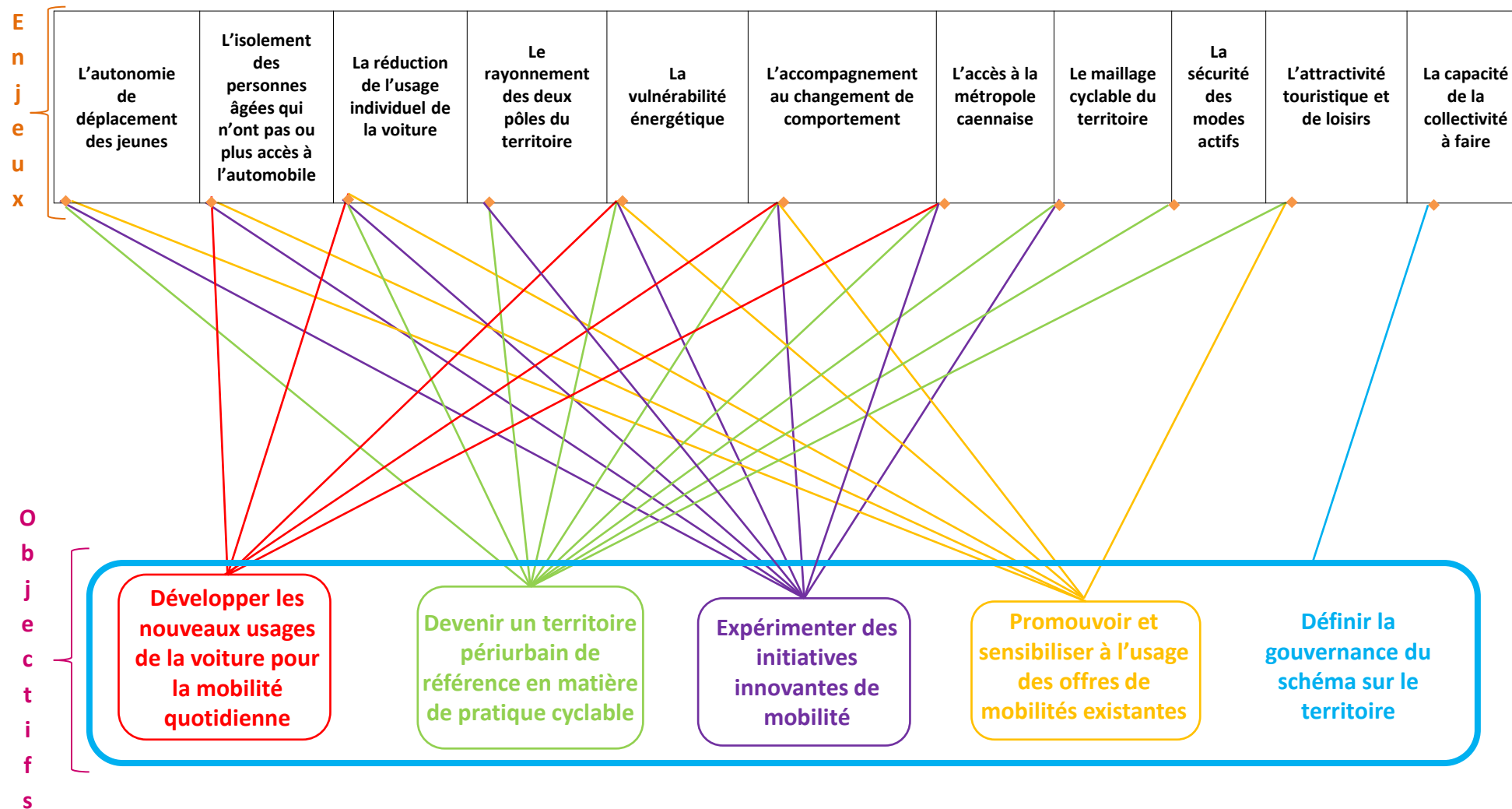
Stratégie

- Encourager les mobilités actives
- Favoriser l'intermodalité
- Faire du covoiturage une solution pour les trajets du quotidien
- Développer l'autopartage
- Renforcer l'offre de transports en commun
- Développer le recours aux visioconférences, au télétravail
- Rationaliser le stationnement en milieu urbain
- Inciter à la mise en place de plan de mobilité
- Favoriser la mise en place d'un bureau des temps
- Mener des actions de sensibilisation

« L'objectif de l'ensemble de ces mesures est de diminuer les trajets effectués en voiture de 40 % à l'horizon 2050. »

DES ENJEUX AUX OBJECTIFS

Pour répondre à l'ensemble des enjeux identifiés sur le territoire des Vallées de l'Orne et de l'Odon, des objectifs ont été déterminés. Les objectifs sont transversaux et permettent de répondre à plusieurs enjeux à la fois. Au nombre de cinq, les trois premiers traitent de la question des modes de transport, le quatrième s'intéresse aux publics et à leur sensibilisation, le dernier se concentre sur les moyens à mettre en place pour réaliser les quatre précédents.



Développer les nouveaux usages de la voiture pour la mobilité quotidienne



Propositions issues de l'atelier n°2

Aménager des espaces de covoiturage sur des points stratégiques...

... à partir des espaces de covoiturage « spontanés » identifiés et/ou à proximité des grandes infrastructures routières du territoire (notamment celles en direction de Caen la mer).

Développer les applications et initiatives qui promeuvent le covoiturage

Recenser et faire connaître auprès de la population les applications de covoiturage ainsi que les infrastructures existantes sur les territoires voisins. Etudier la mise en place d'un service de covoiturage ou d'autostop organisé.

Organiser l'autopartage

Faire connaître les dispositifs existants entre particuliers. Etudier la mise en place d'un service d'autopartage (véhicules de la collectivité ou service dédié).

Pour aller plus loin...

Propositions AUCAME

Faciliter le stationnement pour les véhicules d'autopartage et de covoiturage

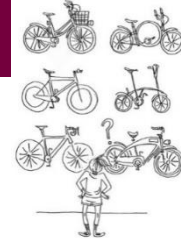
Prévoir des places réservées par exemple autour des écoles, des collèges, des activités de loisirs...

Développer une flotte de véhicules propres au sein de l'intercommunalité et des communes du territoire

Dans une perspective de partage des véhicules non utilisés et de décarbonation des mobilités, rendre la flotte de véhicules de l'intercommunalité et des communes propre.

Equiper le territoire en bornes de recharge électrique

Couvrir l'ensemble du territoire de ces équipements sur le territoire. En effet, l'ancien EPCI Vallée de l'Orne est peu équipé en bornes de recharge tout comme les communes environnantes de la D36. S'inscrire dans le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques du SDEC.



Source: Velook

Devenir un territoire périurbain de référence en matière de pratique cyclable

Propositions issues de l'atelier n°2

Mettre en œuvre et élargir le schéma directeur cyclable

Mettre en œuvre et compléter le schéma cyclable selon ses trois objectifs. L'objectif 1 vise à relier les pôles et sécuriser l'accès aux collèges. L'objectif 2 aspire à desservir les points d'intérêt touristique. L'objectif 3 a pour but d'assurer les continuités d'itinéraires. Enfin, un 4^{ème} objectif est ajouté et conduira à renforcer les liens avec Caen la mer. Des chemins ruraux pourront être identifiés et aménagés pour contribuer à la mise en œuvre du schéma cyclable.

Veiller aux continuités des aménagements cyclables

Traiter les points dangereux et aménager les traversées des grandes infrastructures routières dont les carrefours giratoires. Raccorder les aménagements entre eux dans le but de sécuriser les cyclistes.

Apaiser les centres-bourgs

Permettre aux communes structurantes du territoire d'améliorer la sécurité et le confort des modes actifs.

Faciliter le stationnement des cycles

Aménager des stationnements cyclables auprès des points d'intérêt en fonction des besoins de stationnement, particulièrement aux abords des grands équipements. Stationnement courte durée : arceaux vélo. Stationnement longue durée : espaces abrités, clos et disposant éventuellement de recharge électrique de vélos à assistance électrique (VAE). Installer des casiers pour les équipements des vélos dans les grands équipements publics et inciter les services privés à en faire autant.

Renforcer la signalétique vélo

Rendre le vélo plus visible sur le territoire à travers la signalisation des aménagements, le jalonnement des itinéraires et ainsi encourager les moins aguerris à la pratique cyclable. Informer sur les temps de trajet vélo entre points d'intérêt.

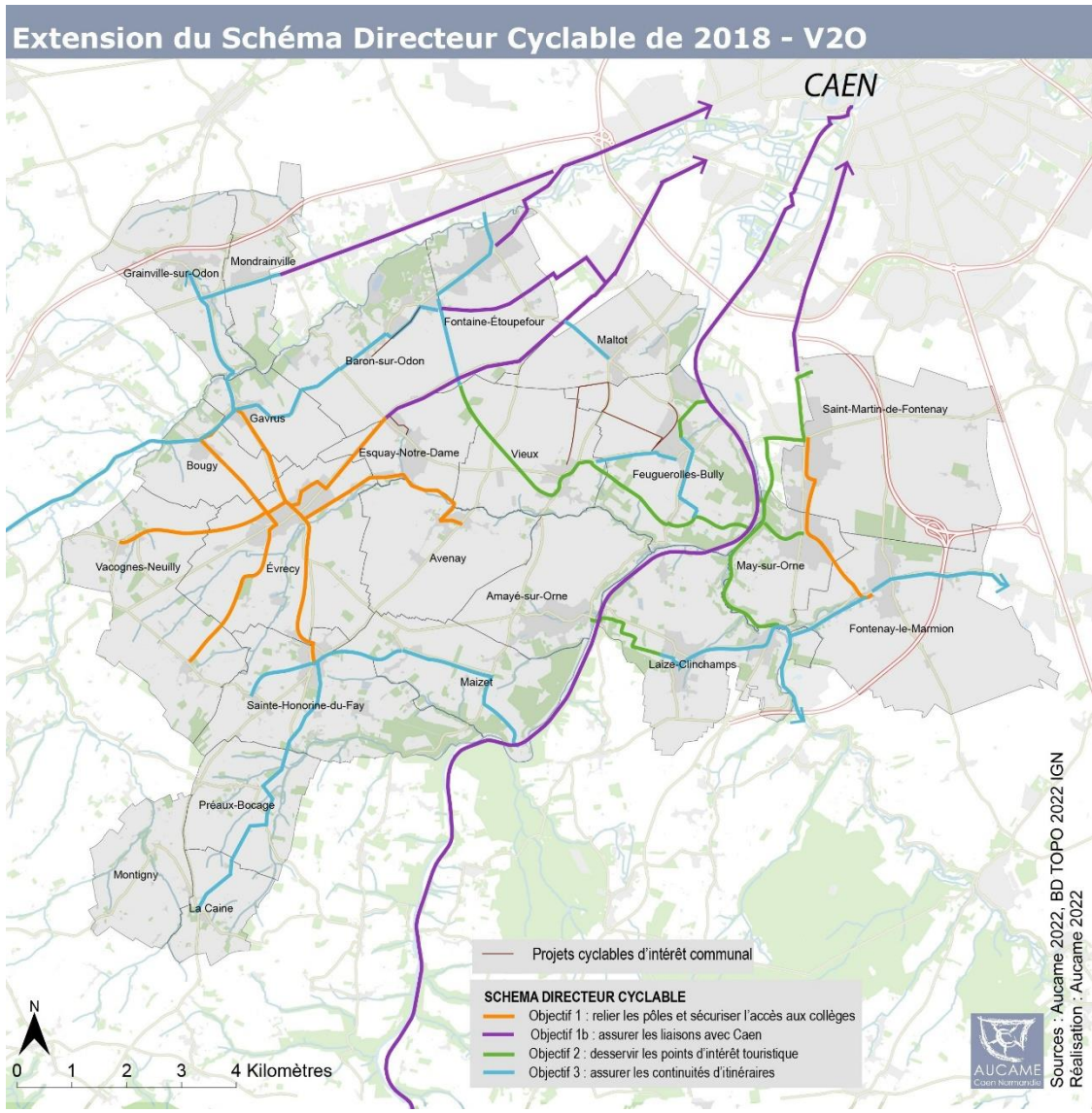
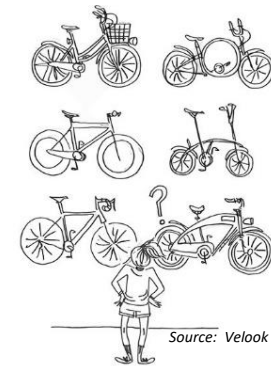
Pour aller plus loin...

Proposition AUCAME

Déployer des services vélos

Proposer des services dédiés au vélo pour accompagner l'essor de la pratique (location, réparation...).

Devenir un territoire périurbain de référence en matière de pratique cyclable



A la demande des élus du territoire, le schéma directeur cyclable de 2018 a été actualisé permettant de l'adapter aux besoins émergents en matière de mobilités.

- Les modifications se sont portées sur :
- L'ajout de l'objectif 1b, pour renforcer les itinéraires vers Caen, dorénavant au nombre de quatre ;
 - L'ajout des liaisons entre Maltot et la D8 et entre Vieux et Feuguerolles-Bully ;
 - La desserte des communes du sud ;
 - L'ajout de l'itinéraire prévisionnel de la vallée de l'Odon inscrit au plan départemental vélo du Calvados.

Expérimenter des initiatives innovantes de mobilité



Propositions issues de l'atelier n°2

Expérimenter des navettes express vers Caen

Mettre en place une navette ou un minibus express ne desservant qu'un arrêt stratégique à Caen.

Créer un raccordement aux transports collectifs urbains de Caen la mer

Proposer des bus et pistes cyclables permettant de rejoindre le réseau urbain Twisto à Saint-André-sur-Orne. Etudier l'aménagement d'un pôle d'échange sur la RD562 en lien avec les arrêts Twisto et Nomad Car 14.

Pour aller plus loin...

Propositions AUCAME

Créer une maison des mobilités sur le territoire

Au-delà de l'autopartage, la création d'un pôle de mobilités partagées permettrait l'initiation des habitants vers des mobilités moins carbonées : voiture électrique, VAE, vélo cargo, trottinette électrique... De plus, il servirait de lieu de vente de billets d'information, d'écoute et de conseil sur les pratiques quotidiennes de mobilités. La location de véhicules sans permis et à prix réduits pour les publics les moins aisés permettrait que chacun puisse trouver une solution de mobilité du quotidien.

Inciter au télétravail

La meilleure façon de décarboner la mobilité consiste à travailler la « dé-mobilité ». Proposer notamment des espaces de coworking dans les locaux non utilisés de la collectivité et des communes et s'appuyer sur les projets de tiers-lieux.

Proposer des commerces et des services itinérants

Faciliter l'implantation de services et commerces itinérants (épicerie, services publics, santé) permettrait de diminuer la longueur des trajets, le recours à la voiture et ainsi les rendre accessibles aux publics ne pouvant se déplacer.

Promouvoir et sensibiliser à l'usage des offres de mobilités existantes

Propositions issues de l'atelier n°2

Porter à la connaissance de tous l'offre de transports existante

Communiquer sur les réseaux de transports en commun (itinéraires, horaires, points d'arrêt), les services à la demande, les itinéraires cyclables (logique d'itinéraire type).

Inciter les entreprises du territoire à s'intéresser à la mobilité durable de leurs employés

Inciter et accompagner les entreprises dans l'élaboration de plans de mobilités, inciter les plans de mobilités à l'échelle des zones d'activités ou de plusieurs entreprises.

Sensibiliser les jeunes à l'éco-mobilité

Veiller à éduquer aux pratiques de mobilité durable (permis piétons/vélos, intervention d'acteurs impliqués...). Etudier l'élaboration de plans de déplacements des établissements scolaires. Expérimenter l'écomobilité scolaire : pédibus, vélobus.

Proposer une aide financière à la réparation et à l'achat de vélo, VAE et vélo particulier

Afin d'inciter les habitants à s'équiper et par conséquent pratiquer le vélo, la collectivité peut mettre en place une aide à l'achat.



Pour aller plus loin...

Propositions AUCAME

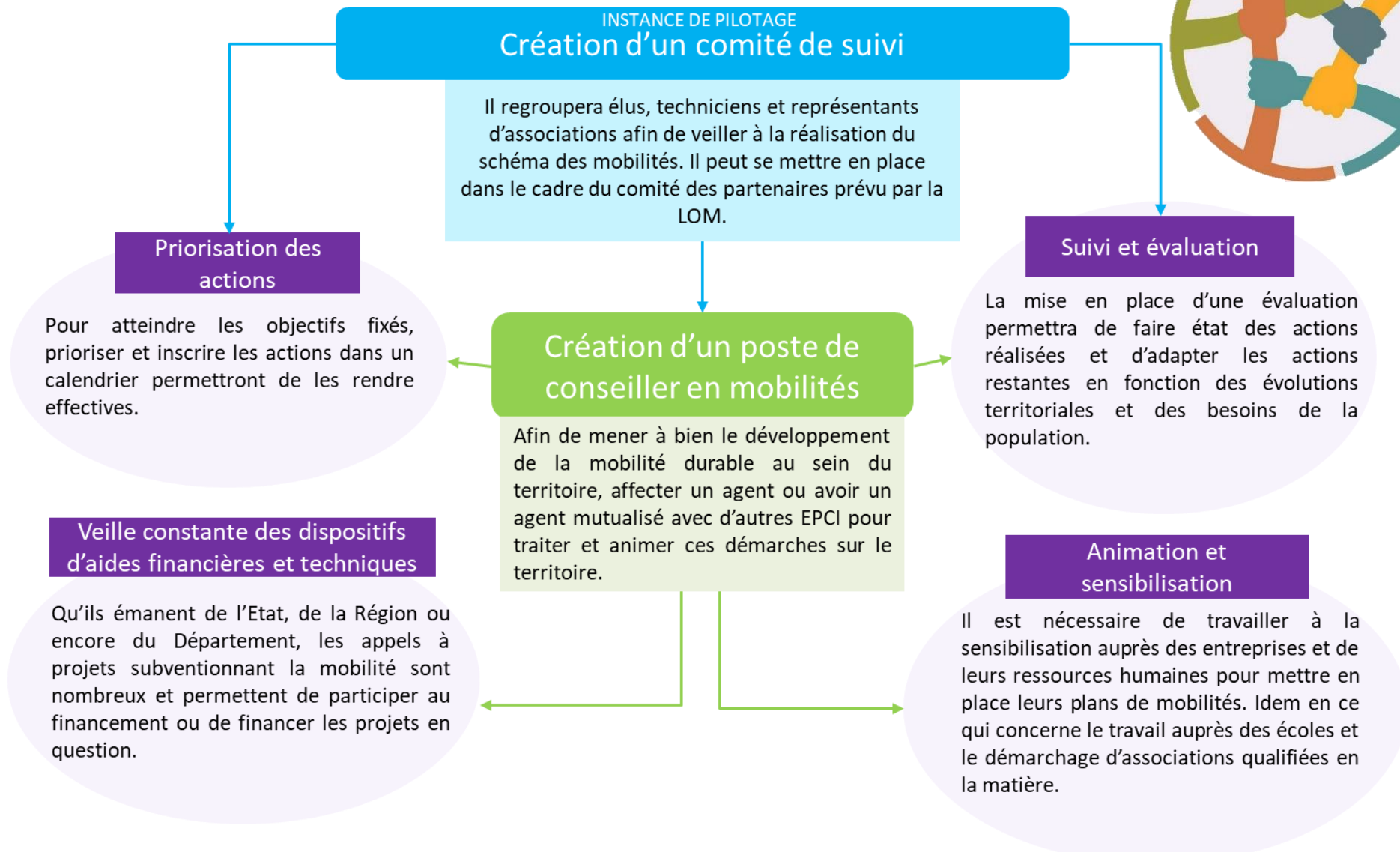
Animer des événements en faveur des mobilités durables

Dimanche sans voiture dans les centres-bourgs, atelier réparation vélo, sorties vélo, vélo-école, fête de la voie verte

Permettre l'expérimentation gratuite des offres de transports du territoire

Proposer des tickets de transports en communs, une journée en VAE ou location gratuite d'une voiture de la collectivité...

Définir la gouvernance du schéma sur le territoire



A l'exception des éléments spatialisés, la lecture de la carte présentant la stratégie de mobilités se fait à travers la typologie des pôles. Celle-ci a été réalisée à partir de l'armature urbaine du Schéma de Cohérence Territoriale de Caen-Métropole.

Les pôles principaux (figuré rouge) correspondent aux pôles les plus générateurs de déplacements : Evrecy ainsi que les communes de Saint-Martin-de-Fontenay et de May-sur-Orne représentées dans un même ensemble en raison de leur fonctionnement urbain dense, continu et homogène.

Les pôles secondaires (figuré rond orange) Sainte-Honorine-du-Fay et Fontaine-Étoupefour sont les communes dotées en commerces et équipements.

Les pôles touristiques (figuré rond vert) que sont Amayé-sur-Orne et Vieux correspondent aux communes accueillant des équipements emblématiques de tourisme : le pôle touristique du pont du Coudray à Amayé-sur-Orne et Vieux-la-Romaine, le musée et sites archéologiques de Vieux.

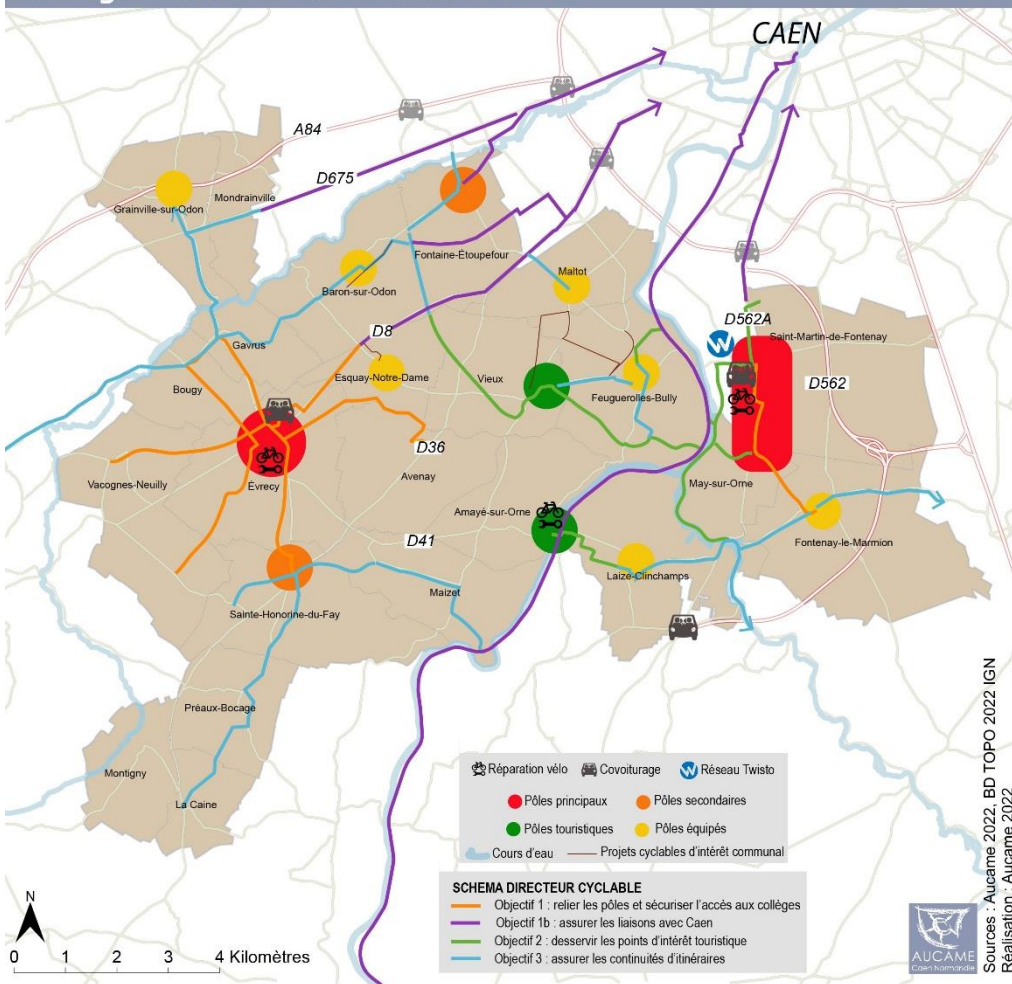
La dernière typologie représente les pôles équipés, c'est-à-dire les communes possédant des équipements et/ou des commerces en leur sein et par conséquent générant un minimum de déplacements.

Note de lecture (schéma ci-après) :

L'expérimentation des navettes express vers Caen concerne la première polarité : les pôles principaux, c'est-à-dire, Evrecy ou l'ensemble Saint-Martin-de-Fontenay et May-sur-Orne.

L'apaisement des centres-bourgs en faveur des modes actifs doit s'appliquer aux deux premières polarités : les pôles principaux et secondaires puisqu'il s'agit des communes ayant des équipements en leur sein.

Stratégie - Schéma des mobilités V20



LEGENDE DETAILLEE

	Localisé	Pôles				Ensemble du territoire
		●	●	●	●	
Objectif n°1 – Développer les nouveaux usages de la voiture pour la mobilité quotidienne						
Espaces stratégiques de développement du covoiturage	🚗					
Développer les applications et initiatives en faveur du covoiturage						
Pôles d'autopartage		●				
Faciliter le stationnement pour l'autopartage et le covoiturage						
Développer une flotte de véhicules propre au sein de l'intercommunalité						
Bornes de recharge de voitures électriques		●	●	●		
Objectif n°2 – Devenir un territoire périurbain de référence en matière de pratique cyclable						
Extension du schéma directeur cyclable						
		■	■	■	■	
		■	■	■	■	
		■	■	■	■	
		■	■	■	■	
Aménager les continuités cyclables						
Apaiser les centres-bourgs en faveur des modes actifs						
Réduction de la vitesse dans les centres-bourgs						
Stationnement des vélos adapté aux usages						
Renforcer la signalétique vélo						
Services vélos (réparation, location...)	🚲					
Objectif n°3 – Expérimenter des initiatives innovantes de mobilité						
Expérimenter des navettes express vers Caen						
Raccordement aux TCU de Caen la mer	🚶					
Implantation possible d'une maison de la mobilité						
Inciter au télétravail						
Proposer des commerces et des services itinérants						
Objectif n°4 – Promouvoir et sensibiliser à l'usage des offres de transport existantes						
Orientations de l'objectif n°4						

Sources : Aucame 2022, BD TOPO 2022 (IGN)
Réalisation : Aucame 2022



Réalisation : Aucame 2022

Directeur de publication : Aucame 2022

Illustrations : Aucame, sauf mention contraire

Contacts : alice.guilloux@aucame.fr
xavier.lepetit@aucame.fr

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

21 rue de la Miséricorde – 14000 Caen

Tél. : 02 31 86 94 00

www.aucame.fr



AUCAME
Caen Normandie

